



Réf. : 1998-D-12-fr-2

Orig. : FR

Version : FR

Programme de Philosophie en 6ème et 7ème années

Approuvé par le Conseil supérieur des 27 et 28 janvier 1998 à Bruxelles

Entrera en application :
en 6ème année en 1998/1999
en 7ème année en 1999/2000

1. LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

1.1 Les objectifs généraux

Extrait du document 92-D-192.

Comité Pédagogique Secondaire - Réunion du 10 mars 1992 :

« 1.0 Les objectifs de l'enseignement

1.1 Les objectifs généraux

La responsabilité qui, de façon générale, incombe au cycle secondaire, est caractérisée par la double tâche d'honorer les mandats d'enseignement et d'éducation. Le terme « enseignement » dans ce contexte renvoie avant tout à l'enseignement de connaissances et de compréhension, d'aptitudes et de techniques de l'apprentissage : confrontés avec les thèmes et les sujets choisis dans les différentes matières, les élèves apprennent à saisir certains états des choses, à présenter et à juger des questions et problèmes, à élaborer des voies et modes de solution face à des problèmes, à transférer des connaissances et aptitudes dans d'autres contextes.

Par contre, le terme « éducation » renvoie avant tout à l'enseignement de dispositions d'intervention et de modes de comportement dans le contexte social : face à eux-mêmes et confrontés à leur entourage, c'est-à-dire à l'héritage de son histoire, aux problèmes et devoirs actuels et aux perspectives et tâches qui en résultent, les élèves doivent apprendre à développer et à trouver leur propre identité et agir de façon autonome et responsable comme membres de la société.

Dans la réalité scolaire, ces deux termes appartiennent l'un à l'autre; les tâches auxquelles ils renvoient se pénètrent et s'influencent mutuellement.

Ces deux grands objectifs de tout enseignement secondaire gagnent leur importance et leur dynamisme spécifiques dans le contexte européen par une meilleure prise de conscience de la réalité européenne qui est caractérisée par la richesse de cultures européennes. Cette prise de conscience et l'expérience gagnée dans le cadre vécu européen entraîneront un comportement respectant les traditions de chaque pays européen tout en conservant sa propre identité. »

1.2 Les objectifs et finalités spécifiques de l'enseignement de la philosophie

L'enseignement de la philosophie s'adresse, à la différence de l'enseignement universitaire, à des élèves qui, pour la plupart, ne sont pas tous destinés à être des spécialistes de la philosophie, mais qui ont tous à devenir des êtres responsables et libres, capables de fonder en raison leur conduite et leur jugement. Sa finalité est donc l'apprentissage de la liberté par l'exercice du jugement.

La philosophie étant une réflexion sur les principes fondamentaux de la pensée et de l'action humaine, l'objectif de son enseignement est d'apprendre aux élèves à poser les problématiques selon les méthodes spécifiques de la philosophie, à savoir analyser les données d'un problème, à clarifier les concepts et à argumenter. Il est aussi de leur apprendre à porter un jugement rationnel et autonome sur les questions fondamentales

de la vie et sur les valeurs qui en sont les fondements, sans négliger les questions posées par l'actualité qui demandent une réflexion philosophique, ce qui suppose évidemment une révision périodique du programme.

La philosophie faisant partie du patrimoine intellectuel et culturel de l'Europe, l'objectif de son enseignement est de participer à la formation de jeunes Européens en favorisant le rapprochement de leurs mentalités différentes, source de compréhension de l'autre et de tolérance.

L'objectif de l'enseignement de la philosophie n'est donc pas seulement de transmettre aux élèves des connaissances de l'histoire de la philosophie, mais de les amener surtout à réfléchir, en faisant preuve d'un jugement sûr et d'un esprit critique et autocritique, sur les grandes questions de la vie et les grands problèmes de la société contemporaine.

2. LES CONTENUS

La philosophie contemporaine se caractérise par la suppression progressive des limites de ses disciplines classiques (métaphysique, épistémologie...). Les questions philosophiques étant liées les unes aux autres, les auteurs ne se cantonnent plus dans une des disciplines classiques. La philosophie évolue ainsi vers une interdisciplinarité interne, mais aussi externe, dans la mesure où elle se montre soucieuse de l'apport des sciences à ses propres interrogations.

Les cours s'organisent sur la base de thèmes à partir desquels peuvent être formulés les problèmes fondamentaux de la vie humaine tant individuelle que sociale. Les thèmes sont regroupés dans des champs de réflexion qui les définissent. Ils sont conçus en relation avec les disciplines principales de la philosophie sans s'y intégrer :

- l'anthropologie : l'homme, la nature, la culture;
- la métaphysique : la recherche des principes des choses;
- l'éthique : l'homme, être moral et social;
- l'épistémologie : conditions, moyens et limites de la connaissance;
- l'esthétique : le beau et l'art;
- la philosophie politique, la philosophie du droit : légitimité et limites du pouvoir politique;
- la philosophie de l'histoire : le sens de l'histoire ?

Les champs de réflexion définis par les thèmes représentent la partie obligatoire du cours. Le professeur est libre de fixer l'ordre des thèmes, d'en ajouter d'autres, et il est invité à les accentuer selon ses préoccupations et ses intérêts philosophiques ainsi que ceux de ses élèves. Il est possible de combiner les thèmes à l'intérieur d'un champ et entre les champs.

Par opposition au cours à 2 périodes, qui offre une initiation aux grandes questions philosophiques, le cours à 4 périodes représente une approche méthodologique différente : traitement plus systématique des thèmes, lecture approfondie et interprétation méthodique de textes, développement d'un langage philosophique plus technique et apprentissage de rédaction d'exposés philosophiques.

Programme du cours à 2 périodes

Chaque thème est introduit par une question qui n'en est qu'une approche.

Champs de réflexion

1. Perception, connaissance et vérité

Thèmes :

- Que sais-je ? Connaissance sensible et connaissance intellectuelle.
- Pourquoi est-ce que je me trompe ? La vérité, la certitude naïve et la certitude scientifique.
- Beauté et vérité : l'art, approche privilégiée de la réalité ?

2. L'homme, être culturel et être moral

Thèmes :

- Qui suis-je ? L'homme, partie intégrante de la nature, produit de la culture, être libre ?
- Pourquoi suis-je ? Ai-je droit au bonheur ? Le sens de l'existence.
- Quel est mon devoir ? La nature du bien.
- Que puis-je espérer ? Finitude et infini.
- L'autre est-il mon semblable ? Identité culturelle et universalité de l'homme. La communication.

3. Société et politique

Thèmes :

- Pourquoi respecter les lois ? Les fondements de l'État de droit.
- Qui peut me contraindre ? Légitimité et limites du pouvoir politique. La portée des Droits de l'homme.
- Pourquoi chercher à être toujours le plus fort ? La nature du droit et les exigences de la justice.

Le professeur intégrera dans son cours la présentation d'un philosophe de l'Antiquité, de la Modernité et de l'époque contemporaine.

Programme du cours à 4 périodes

Chaque thème est introduit par une question qui n'en est qu'une approche.

Champs de réflexion

1. Perception, connaissance, vérité

Thèmes :

- Ce qui est vrai ici, est considéré comme faux ailleurs. Raison universelle et horizon culturel.
- Pourquoi est-ce que je me trompe ? Certitude naïve, certitude rationnelle et certitude scientifique.
- La connaissance : acte de l'esprit ? Conditions et limites de la connaissance. L'intelligence artificielle.
- Comment raisonner juste ? Éléments de logique.
- Comment s'assurer du savoir ? Les méthodes scientifiques, leur portée et leurs limites.
- Aller jusqu'au fond des choses ? Démarches et objets de la métaphysique.
- Le beau et l'art, approche privilégiée de la réalité ?
- Le monde médiatisé : nouvelle approche du réel ou immense trompe-l'œil ?

2. L'être humain, autrui, les valeurs

Thèmes :

- Qui suis-je ? L'homme, partie intégrante de la nature. produit de la culture, être libre ?
- Pourquoi suis-je ? Ai-je droit au bonheur ? Le sens de l'existence.
- De quoi suis-je responsable ? Le bien et le mal. Les valeurs.
- Jusqu'où suis-je responsable ? Conscient et inconscient, le volontaire et l'involontaire.
- En face de qui suis-je responsable ? Autrui ? La société ? Dieu ?
- Est-ce que nous nous comprenons ? Intersubjectivité et langage.
- L'autre est-il mon semblable ? Identité culturelle et universalité de l'homme ?

- Que puis-je espérer ? Les repères mythiques, religieux, métaphysiques, scientifiques, pseudo-scientifiques.

3. Société et État, droit et Politique

Thèmes :

- Pourquoi respecter les lois ? Les fondements de l'État de droit. Les institutions politiques.
- Droit naturel, droit des gens, droit positif.
- Qui peut me contraindre ? Légitimité et limites du pouvoir politique. La portée des Droits de l'homme.
- Être citoyen, qu'est-ce que cela signifie ? Patrie, nation et supranationalité. Citoyen de l'Europe - citoyen du monde ?
- Les conditions matérielles de notre vie : travail, propriété, aliénation.
- Pourquoi chercher à être toujours le plus fort ? Égalité et justice.
- Pourquoi sommes-nous devenus tels que nous sommes ? Société et histoire.

4. Nature et technique

Thèmes :

- Concept scientifique et esthétique de la nature.
- Sommes-nous maîtres et possesseurs de la nature ? L'activité technique, le souci écologique.
- Développement, croissance et progrès : quel sens leur accorder ?
- Culture locale et mondialisation informatique, économique, écologique. Une rencontre nécessairement conflictuelle ?

Le professeur intégrera dans son cours la lecture d'une oeuvre philosophique par année et initiera les élèves à la pensée des grands philosophes.

3. ORGANISATION ET MÉTHODES DE L'ENSEIGNEMENT

Principes méthodologiques

Le cours de philosophie a pour centre des problèmes, objets de réflexion philosophique et d'étude critique, dont le professeur choisit librement la formulation et l'approche. Cette approche peut-être :

- l'expérience et les questions des élèves;
- l'actualité politique, sociale, scientifique;
- le déploiement et l'étude systématique d'un problème philosophique ou scientifique;
- l'étude des auteurs;
- l'histoire de la philosophie;
- mythes, contes, sagesse populaire.

Ces approches ne s'excluent pas mutuellement, mais elles se complètent. L'étude d'un auteur doit tenir compte de son contexte historique, hors duquel une compréhension sérieuse de son oeuvre n'est pas possible.

Pour la leçon elle-même, la méthode socratique a des avantages pédagogiques certains. Elle est profitable à l'éveil des esprits.

Cependant les problèmes auxquels la philosophie essaie d'apporter une réponse sont en général d'une telle complexité que la méthode socratique ne suffira pas à faire comprendre à l'élève leur ampleur et leur enjeu. Dans ce cas il sera inévitable de recourir à la leçon magistrale pour communiquer aux élèves les connaissances du contexte de la question débattue.

Le professeur associera autant qu'il le peut ses élèves au mouvement de sa pensée, à l'effort d'une recherche qui doit se présenter à eux comme une recherche actuelle. Il provoquera certains rapprochements d'idées, fera découvrir des exemples, suscitera des questions et des objections. Mais jamais sa leçon ne devra revêtir la forme d'une conférence où l'auditoire reste passif.

Il encouragera, en outre, ses élèves à rédiger sous forme d'essais leurs idées.

4. ÉVALUATION

4.1 Fonctions et principes de l'évaluation

Les épreuves partielles ainsi que les épreuves écrites et orales du Baccalauréat permettent d'évaluer :

- la capacité d'analyse d'un texte ou d'un problème;
- la capacité de faire usage des connaissances acquises;
- la capacité de réfléchir et de porter des jugements personnels.

Les critères d'évaluation sont :

- le caractère exhaustif et la richesse de l'analyse;
- le degré de connaissances,
- le degré de différenciation de l'argumentation;
- l'originalité et la richesse de la réflexion personnelle;
- la clarté et la précision du langage.

4.2 Épreuves écrites

4.2.1 Les épreuves partielles du cours à 2 périodes portent sur un texte accompagné de questions.

4.2.2 Les épreuves partielles du cours à 4 périodes offrent aux élèves le choix entre un texte accompagné de questions et une dissertation.

Les questions qui accompagnent les textes doivent guider l'élève dans la compréhension du texte et permettre d'évaluer le travail de l'élève selon les critères précédemment cités.

4.3 Performances orales en classe

Outre leur participation en classe, les élèves peuvent montrer leurs qualités à l'oral en présentant des travaux oraux (exposés, discussions organisées, etc.) qui demandent une exposition cohérente d'idées et une argumentation logique dans un langage clair et précis.

4.4 Le Baccalauréat

Les épreuves porteront en principe sur le programme de 7^{ème} année, tout en faisant appel aux connaissances antérieurement acquises, notamment en 6^{ème} année.

4.4.1 L'examen écrit

Le candidat a le choix entre trois sujets correspondant aux quatre champs de réflexion. Ces sujets se présentent sous la forme soit :

- d'un texte accompagné de questions;
- d'une citation accompagnée de questions;
- d'une question accompagnée de sous-questions.

Ces questions ne doivent pas entraver la liberté du candidat. Elles servent à orienter son travail, à préciser ce qu'on lui demande et à assurer une base d'évaluation équitable et aussi objective que possible.

Le candidat n'est pas tenu de répondre aux questions dans l'ordre indiqué.

Les sujets ne doivent pas donner l'occasion de redonner le contenu du cours ni de réciter un savoir appris par cœur. Ils doivent se présenter sous une forme qui exigera du candidat de faire preuve d'une capacité de réflexion et d'analyse philosophique personnelle.

Les textes doivent présenter une idée ou une thèse philosophique soutenue par une argumentation et être intelligibles sans connaissances spécifiques de la pensée de leur auteur. Leur langage ne doit pas relever d'un vocabulaire trop spécifique. Leur longueur doit tenir compte de la durée de l'épreuve.

4.4.2 L'examen oral

4.4.2.1 L'examen oral du cours à 2 périodes comporte l'explication et le commentaire d'un texte accompagné de questions qui guident le candidat dans la compréhension du texte. L'examen oral porte sur un thème traité en 7ème année.

4.4.2.2 L'examen oral du cours à 4 périodes comporte des sujets qui portent sur des thèmes traités en 7ème année et qui correspondent quant à leur forme et leur contenu à ceux de l'examen écrit, mais en tenant compte de la durée de l'épreuve.

ANNEXE (au point 4.4)

Sujets d'examens (exemples)

1. Question accompagnée de sous-questions

Les sciences exactes nous fournissent-elles une connaissance objective du monde ?

1. Décrivez les démarches méthodiques élémentaires de la recherche scientifique.
2. Demandez-vous dans quelle mesure ces démarches déterminent les résultats de la recherche scientifique.
3. Posez-vous la question : les sciences exactes peuvent-elles se substituer à la réflexion philosophique ?

2. Texte accompagné de questions

« En effet rien de ce qui est de droit humain ne saurait déroger à ce qui est de droit naturel ou de droit divin. Or selon l'ordre naturel institué par la divine providence, les réalités inférieures sont subordonnées à l'homme, afin qu'il les utilise pour subvenir à ses besoins. Il en résulte que le partage des biens et leur appropriation selon le droit humain ne supprime pas la nécessité pour les hommes d'user de ces biens en vue des besoins de tous. Dès lors, les biens que certains possèdent en surabondance sont destinés, par le droit naturel, à secourir les pauvres. C'est pourquoi Saint Ambroise écrit :

« Le pain que tu gardes appartient à ceux qui ont faim, les vêtements que tu caches appartiennent à ceux qui sont nus et l'argent que tu enfouis est le rachat et la délivrance des malheureux ».

Or le nombre de ceux qui sont dans le besoin est si grand qu'on ne peut pas les secourir tous avec les mêmes ressources, mais chacun a la libre disposition des ses biens pour secourir les malheureux. Et même, en cas de nécessité évidente et urgente, où il faut manifestement prendre ce qui est sous la main pour subvenir à un besoin vital, par exemple quand on se trouve en danger et qu'on ne peut pas faire autrement, il est légitime d'utiliser le bien d'autrui pour subvenir à ses besoins; on peut le prendre, ouvertement ou en cachette, sans pour autant commettre réellement un vol ou un larcin. »

Thomas d'Aquin, Somme Théologique, IIa, IIae, q. 66, a.7 (Lyon, A, 88)
(Éditions du Cerf, 1984, vol. III).

Questions :

1. Quelle est la question à laquelle le texte donne une réponse ?
2. Quelles sont les idées sur lesquelles repose la réponse de Thomas d'Aquin ?
Comment argumente-t-il ?
3. Partagez-vous la position de Thomas d'Aquin ? Vous pouvez dans votre réponse, recourir à des auteurs de votre choix.